



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi — que le Département Urbanisme est saisi — que le Gouvernement est saisi — d'une demande de:
permis d'urbanisation — modification de permis d'urbanisation — permis d'urbanisme —
permis d'urbanisme de constructions groupées — certificat d'urbanisme n°2

Le demandeur est Mme Sylvia Caspar demeurant à 4710 Lontzen – Rue du Château, 24b
Le terrain concerné est situé à 4710 Lontzen, rue du Château, 26b et cadastré Div I Sect C
N° 288D, 288 E, 288F

Le projet consiste en la régularisation de la modification du recouvrement de façade et présente les caractéristiques suivantes :

R.IV.40-1 §1 6° : la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bâtiment qui se rapporte à des biens immobiliers inscrits sur la liste de sauvegarde, classés, situés dans une zone de protection visée à l'article 209 du Code wallon du Patrimoine ou localisés dans un site repris à l'inventaire du patrimoine archéologique visé à l'article 233 du Code wallon du Patrimoine.

Dans ce cas le projet se situe dans le périmètre d'un bâtiment classé.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article – D.IV.40 – R.IV.40-1 – D.VIII.13 – du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête publique à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 19h.
- le 07/05/2026 jusqu'à 20 heures;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Hompesch téléphone : 087/89 80 57 mail : manuela.hompesch@lontzen.be.

L'enquête publique est ouverte le 04/05/2026 et clôturée le 18/05/2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : manuela.hompesch@lontzen.be
 - remises à Mme Hompesch dont le bureau se trouve rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen
- L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : 3670 Caspar
Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Hompesch ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen, le 18/05/2026 à 11h

Lontzen, le 27/04/2026

Par le Collège :



La Directrice générale f.f.,
A. BROCKMANS

Le Bourgmestre,
P. THEVISSSEN